



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00184

Numéro SIREN : 809 056 336

Nom ou dénomination : LES EDITIONS DES FEDERES

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2017 sous le numéro de dépôt 12282

26 JUL. 2017

FAO

gg p

Conseils Consultants Associés



FIDECOMPTA

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

75 MONTEE DE SAINT MENET
B.P. 12
13367 - MARSEILLE CEDEX 11

Téléphone : 04 91 27 12 47
Télécopie : 04 91 27 37 00

SA. au capital de 200 000 Euros
RCS Marseille B 064 801 152 - APE 6920Z

SAS LES EDITIONS DES FEDERES

19, Cours Honoré d'Estienne d'Orves

13001 - MARSEILLE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

Conseils Consultants Associés

FIDECOMPTA

75 Montée de Saint Menet
B.P. 12
13367 - Marseille Cedex 11
Téléphone : 04 91 27 12 47
Télécopie : 04 91 27 37 00
E.Mail : contact@fidecompta.fr

Fiduciaire d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes Inscrit

S.A. au capital de 200 000 Euros

RCS Marseille B 064 801 152 - APE 6920Z

ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de **la SAS LES EDITIONS DES FEDERES** pour l'exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences et contrôles prévus par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

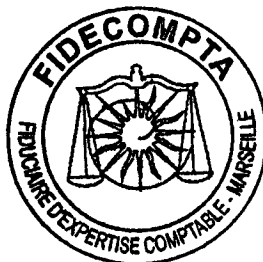
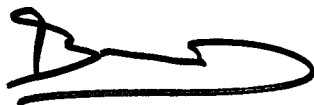
A l'issue de nos travaux, qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels, ni l'image fidèle donnée par ceux-ci du patrimoine, du résultat et de la situation financière de **la SAS LES EDITIONS DES FEDERES** à la fin de cet exercice.

Les comptes ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan	4 092 139 €
• Chiffre d'affaires	7 009 298 €
• Résultat net comptable	- 1 252 696 €

Fait à Marseille, le 5 mai 2017

S. BLANCARD
Expert-Comptable



SOMMAIRE

1

*ETATS FINANCIERS
BILAN - COMPTE DE RÉSULTATS*

2

ANNEXE

3

DETAILS DES POSTES DU BILAN

4

DETAILS DU COMPTE DE RESULTATS

5

ELEMENTS DE GESTION

6

*DECLARATION FISCALE
ET TABLEAUX ANNEXES*



ETATS FINANCIERS
BILAN - COMPTE DE RÉSULTATS

BILAN

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 237	887	1 350	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 000		6 000	7 500
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	175 000	14 972	160 028	168 778
Installations techniques, matériel et outillage	8 382	4 124	4 258	6 256
Autres immobilisations corporelles	46 237	15 251	30 986	40 566
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 300	3 899	401	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	138 722		138 722	151 722
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	380 878	39 133	341 746	374 821
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 025 229	339 812	1 685 417	1 198 051
Fournisseurs débiteurs	497 073		497 073	
Personnel	164 840		164 840	218
Etat, Impôts sur les bénéfices	171 812		171 812	99 752
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	156 232		156 232	34 078
Autres créances	163 595		163 595	130 519
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	834 314		834 314	744 981
Charges constatées d'avance	77 112		77 112	76 239
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 090 205	339 812	3 750 393	2 283 838
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 471 083	378 945	4 092 139	2 658 660

BILAN

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 248 772	
Résultat de l'exercice	-1 252 696	-1 248 772
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 491 468	-1 238 772
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	1 444 668	1 362 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 444 668	1 362 000
Emprunts et dettes financières diverses	6 922	395 812
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	63 398	51 854
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 894 761	703 073
<i>Personnel</i>	843 315	531 257
<i>Organismes sociaux</i>	752 624	524 477
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	493 198	229 137
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	76 106	49 503
Dettes fiscales et sociales	2 165 243	1 334 374
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400	
Autres dettes	7 430	50 319
Produits constatés d'avance	784	
TOTAL DETTES	6 583 606	3 897 431
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	4 092 139	2 658 660

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 15/04/15 au 31/12/15 9 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	158 684	2,26	44 558	0,93	114 126	256,13
Production vendue	6 850 614	97,74	4 743 854	99,07	2 106 760	44,41
Subventions d'exploitation	634 615	9,05	882 992	18,44	-248 377	-28,13
Autres produits	99 630	1,42	32 612	0,68	67 017	205,50
Total	7 743 542	110,48	5 704 016	119,12	2 039 526	35,76
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de m.p & aut.approv.	274 194	3,91	208 179	4,35	66 015	31,71
Autres achats & charges externes	4 361 899	62,23	3 167 958	66,16	1 193 941	37,69
Total	4 636 092	66,14	3 376 137	70,51	1 259 955	37,32
MARGE SUR M/SES & MAT	3 107 450	44,33	2 327 879	48,61	779 571	33,49
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	165 601	2,36	124 704	2,60	40 898	32,80
Salaires et Traitements	3 023 370	43,13	2 498 846	52,19	524 524	20,99
Charges sociales	1 070 546	15,27	872 789	18,23	197 757	22,66
Amortissements et provisions	361 712	5,16	13 334	0,28	348 379	NS
Autres charges	4 980	0,07	2 036	0,04	2 945	144,67
Total	4 626 210	66,00	3 511 708	73,34	1 114 502	31,74
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 518 760	-21,67	-1 183 829	-24,72	-334 931	28,29
Produits financiers	7 057	0,10	83 538	1,74	-76 481	-91,55
Charges financières	70 118	1,00	24 717	0,52	45 401	183,68
Résultat financier	-63 062	-0,90	58 821	1,23	-121 882	-207,21
RESULTAT COURANT	-1 581 822	-22,57	-1 125 008	-23,49	-456 813	40,61
Produits exceptionnels	404 656	5,77	1 429	0,03	403 227	NS
Charges exceptionnelles	75 530	1,08	125 192	2,61	-49 662	-39,67
Résultat exceptionnel	329 126	4,70	-123 763	-2,58	452 889	-365,93
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 252 696	-17,87	-1 248 772	-26,08	-3 924	0,31



ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS LES EDITIONS DES FEDERES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 4 092 139 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 252 696 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général homologué par l'arrêté de 08 septembre 2014 publié au journal officiel de la République Française du 15 octobre 2014.

Ce règlement annule et remplace le règlement n°99-03, communément dénommé PCG 1999, et tous les autres règlements homologués depuis 1999 et l'ayant modifié.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- * Concessions, logiciels et brevets : 4 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 FAITS CARACTERISTIQUES**Autres éléments significatifs**

La SAS LES EDITIONS DES FEDERES a été mise en redressement judiciaire le 28 novembre 2016.

La créance sur l'association "Mondial à pétanque", également mise en redressement judiciaire, a été provisionnée à hauteur de 50% du montant HT, soit pour un montant de 339 812 €

Les produits exceptionnels sont constitués essentiellement par des abandons de comptes courants avec clause de retour à meilleure fortune :

- Les amis de la Marseillaise : 243 300.60 €

- Mutuelle France Plis : 150 000 €

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 501	2 236	1 500	8 237
Immobilisations incorporelles	7 501	2 236	1 500	8 237
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	175 000			175 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 695	687		8 382
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 999			24 999
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 238			21 238
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	228 932	687		229 619
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		4 300		4 300
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	151 722	410	13 410	138 722
Immobilisations financières	151 722	4 710	13 410	143 022
ACTIF IMMOBILISE	388 155	7 633	14 910	380 878

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 236	687	4 710	7 633
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 236	687	4 710	7 633
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 500		13 410	14 910
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 500		13 410	14 910

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1	886		887
Immobilisations incorporelles	1	886		887
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	6 222	8 750		14 972
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 439	2 685		4 124
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 778	2 500		4 278
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 894	7 079		10 973
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 333	21 014		34 347
ACTIF IMMOBILISE	13 334	21 900		35 234

NOTES SUR LE BILAN

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 394 613 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	138 722	138 722	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 025 229	2 025 229	
Autres	1 153 551	1 153 551	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	77 112	77 112	
Total	3 394 613	3 394 613	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEUR AVOIR A RECEVOIR	497 073
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	54 152
Total	551 225

NOTES SUR LE BILAN

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 520 208 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 444 668	520 638	798 196	125 834
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	6 922	6 922		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 894 761	2 894 761		
Dettes fiscales et sociales	2 165 243	2 165 243		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400	400		
Autres dettes (**)	7 430	7 430		
Produits constatés d'avance	784	784		
Total	6 520 208	5 596 178	798 196	125 834
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 332			
(**) Dont envers les associés				

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT A VENIR	25 000
INTERETS COURRUS	6 922
13 EME MOIS MENSUELS	215 471
PROVISION CONGES PAYES	271 330
COM.REPRESENTANTS A PAYER (	4 255
PROVISION CHARGES SOCIALES SUR PRO	90 498
PROV CHARGES SOCIALES SUR COMM	1 787
PROVISION CHARGES SOCIALES SUR CP	113 959
MUTUELLE L.M	4 119
Total	733 340

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	71 144		
INVENDES BIENVENUE CONST A	895		
ASSURANCES	5 073		
Total	77 112		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
REMISE INVEND BIENVENUE	784		
Total	784		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT
Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 738	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	71 792	
Abandon de comptes courants avec clause de retour à meilleure fortune		393 301
Autres produits		7 456
Produits sur exercices antérieurs		3 900
TOTAL	75 530	404 656

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	2 242 640
<i>Abandon de comptes courants avec clause de retour à meilleure fortune</i>	393 601
Autres engagements donnés	393 601
Total	2 636 241
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres opérations non inscrites au bilan

Objectif commercial

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail immobilier : 2 242 640 Euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social				10 000,00	10 000,00
Nombre d'actions ordinaires				100,00	100,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)				4 788 411,45	7 009 297,17
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions				-1 235 438,17	-887 084,65
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions				-1 248 771,69	-1 252 695,85
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions				-12354,38	-8870,85
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions				-12487,72	-12526,96
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés				114	114
Montant de la masse salariale				2 498 846,20	3 023 370,34
Montant des sommes versées en avantages sociaux				872 788,92	1 070 545,53



DETAILS DES POSTES DU BILAN

BILAN DETAILLE

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
205000 - LOGICIEL	2 236,88		2 236,88	1,00
280500 - AMORTISSEMENT LOGICIEL		886,74	-886,74	-0,71
Concessions, brevets et droits assimilés	2 236,88	886,74	1 350,14	0,29
Fonds commercial				
208001 - DROIT CATALOGUE PHOTOS	6 000,00		6 000,00	7 500,00
Autres immobilisations incorporelles	6 000,00		6 000,00	7 500,00
Immobilisations corporelles				
Terrains				
213150 - ENS. IMMO. ADMINISTRATIF	150 000,00		150 000,00	150 000,00
213152 - ENSEMBLE IMMOB AUBAGNE	25 000,00		25 000,00	25 000,00
281315 - AMORT ADMINIST COMMENC		14 972,23	-14 972,23	-6 222,22
Constructions	175 000,00	14 972,23	160 027,77	168 777,78
215500 - INSTALLATION NOUVEAU MA	687,48		687,48	
215520 - MATERIEL INFORMATIQUE	7 695,00		7 695,00	7 695,00
281540 - AMORTISSEMENT MATERIEL		4 004,24	-4 004,24	-1 439,25
281550 - AMORTISSEMENTS OUTILLA		119,94	-119,94	
Installations techniques, matériel et outillage	8 382,48	4 124,18	4 258,30	6 255,75
218100 - INSTALLATIONS AGEN., AME	24 999,00		24 999,00	24 999,00
218500 - MATERIEL TELEPHONIQUE	21 238,00		21 238,00	21 238,00
281810 - AMORTISSEMENTS INST. AG		4 277,62	-4 277,62	-1 777,71
281850 - AMORT MATERIEL TELEPHO		10 972,95	-10 972,95	-3 893,63
Autres immobilisations corporelles	46 237,00	15 250,57	30 986,43	40 565,66
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
261000 - TITRES DE PARTICIPATIONS	4 300,00		4 300,00	
296100 - Dépréciations titres participat.		3 899,00	-3 899,00	
Participations et créances rattachées	4 300,00	3 899,00	401,00	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
275000 - DEPOT CAUTIONNEMENT VE	8 115,00		8 115,00	7 705,00
275001 - FOND GARANTIE CM CIC	46 135,86		46 135,86	54 468,17
275002 - CMCIC RESERVE DE FINANA	84 471,10		84 471,10	89 548,50
Autres immobilisations financières	138 721,96		138 721,96	151 721,67
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	380 878,32	39 132,72	341 745,60	374 821,15
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
411100 - CLIENTS JOURNAUX VILLE	256,94		256,94	
411101 - CLIENTS JOURNAUX REGION	141 770,66		141 770,66	71 773,50
411103 - CLIENTS BIENVENUE	2 078,19		2 078,19	
411105 - LA PROVENCE	6 974,60		6 974,60	14 295,13
411300 - CLIENTS PUBLICITE	412 534,05		412 534,05	472 876,48
411302 - CIC FACTOR	154 084,20		154 084,20	224 850,75
411315 - COLLECTIF CLIENTS MARCH	68 422,32		68 422,32	

BILAN DETAILLE

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
411316 - MEDIAS ET PUBLICITES	12 983,54		12 983,54	
411331 - 366 SAS	380 143,67		380 143,67	402 285,53
411500 - CLIENTS DIVERS	14 390,02		14 390,02	10 368,47
411501 - HUMANITE	1 463,52		1 463,52	1 097,64
411502 - ASSOCIATION MONDIAL A PE	815 707,04		815 707,04	
411503 - CLIENT LIVRES	1 236,48		1 236,48	503,60
411504 - CLIENT ZIBELINE	2 334,11		2 334,11	
411505 - CLIENTS AGORA DES GALERI	4 400,00		4 400,00	
411507 - MARSEILLE PORT D'ATTACH	5 241,24		5 241,24	
416000 - Clients douteux ou litigieux	1 207,92		1 207,92	
491000 - PROV./DEPREC. DE COMPTE		339 812,00	-339 812,00	
Clients et comptes rattachés	2 025 228,50	339 812,00	1 685 416,50	1 198 051,10
409800 - FOURNISSEUR AVOIR A REC	497 072,65		497 072,65	
Fournisseurs débiteurs	497 072,65		497 072,65	
425000 - PERSONNEL - AVANCES ET A	115 710,00		115 710,00	150,00
425100 - ACOMPTES 13 EME MOIS ME	49 130,00		49 130,00	
425410 - COLLECTIF SALARIES MARC				67,73
Personnel	164 840,00		164 840,00	217,73
444000 - IMPOTS SUR BENEFICES	171 812,00		171 812,00	99 752,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	171 812,00		171 812,00	99 752,00
445660 - TVA SUR AUTRES BIENS ET S	148 731,06		148 731,06	30 459,53
445661 - TVA DEDUCTIBLE S/BIENS ET	7 500,89		7 500,89	151,96
445860 - TAXES/CA SUR FACTURES N				3 466,86
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	156 231,95		156 231,95	34 078,35
448700 - ETAT - PRODUITS A RECEVOI	54 152,00		54 152,00	46 550,00
466000 - DEBITEUR DIVERS	214,00		214,00	141,00
466013 - COLLECTIF NOTE DE FRAIS	700,00		700,00	600,00
468600 - GILLIBERT CAISSE DEPOTS	25 117,88		25 117,88	
471000 - COMPTE D'ATTENTE	83 410,67		83 410,67	83 227,92
Autres créances	163 594,55		163 594,55	130 518,92
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
512100 - CIC	803 222,40		803 222,40	711 990,10
512200 - SMC	382,58		382,58	10 235,85
512300 - CE	6 888,28		6 888,28	2 142,58
512400 - CM	10 094,65		10 094,65	13 566,88
531000 - CAISSE SIEGE SOCIAL	13 726,02		13 726,02	7 045,87
Disponibilités	834 313,93		834 313,93	744 981,28
486000 - CHARGES CONSTATEES D'A	71 143,90		71 143,90	74 372,08
486110 - INVENDUES BIENVENUE CON	895,00		895,00	895,00
486400 - ASSURANCES	5 072,60		5 072,60	
486510 - Prov remise/invendus Bienvenu				972,00
Charges constatées d'avance	77 111,50		77 111,50	76 239,08
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 090 205,08	339 812,00	3 750 393,08	2 283 838,46
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 471 083,40	378 944,72	4 092 138,68	2 658 659,61

BILAN DETAILLE

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
101300 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELE, VERSE	10 000,00	10 000,00
Capital social ou individuel	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
119000 - REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	-1 248 771,69	
Report à nouveau	-1 248 771,69	
Résultat de l'exercice	-1 252 695,85	-1 248 771,69
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 491 467,54	-1 238 771,69
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
164000 - EMPRUNT AMIS DE LA MARSEILLAISE	300 000,00	300 000,00
164100 - EMPRUNT CIC LYONNAISE DE BANQUE	192 318,01	200 000,00
164101 - EMPRUNTS CAISSE EPARGNE	189 747,38	200 000,00
164102 - EMPRUNTS S M C	317 324,72	204 000,00
164103 - EMPRUNT BPI	445 277,78	458 000,00
<i>Emprunts</i>	1 444 667,89	1 362 000,00
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 444 667,89	1 362 000,00
168020 - AMIS DE L M		243 300,60
168100 - MUTUELLE FRANCE PLUS		150 000,00
168800 - INTERETS COURRUS	6 922,15	2 511,00
Emprunts et dettes financières diverses	6 922,15	395 811,60
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
419100 - ABONNES CLIENTS	63 397,83	51 854,01
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	63 397,83	51 854,01
401000 - Fournisseurs avant RJ	2 426 549,82	667 072,62
401200 - COLLECTIF LOYERS	18 219,29	
402000 - FOURNISSEUR DIVERS	276 913,75	
403000 - ECHEANCIER TV MAG	0,86	
403001 - ECHEANCIERS OCYTO	129 624,00	
403002 - ECHEANCIER NAJA	5 742,46	
403003 - ECHEANCIER CCI	3 861,09	
403004 - ECHEANCIER SORA	1 350,00	
403005 - ECHEANCIERS ATGTSM	7 500,00	
408000 - FOURNISSEURS FACT A VENIR	25 000,00	36 000,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 894 761,27	703 072,62
421000 - Personnel - rémunérations dues	180 433,86	192 460,89
421100 - AGS	161 393,42	
422000 - COMITES D'ENTREPRISE, D'ETABLISSEME	8 689,41	
425410 - COLLECTIF SALARIES MARCHANDISES	0,02	

BILAN DETAILLE

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
427100 - GREFFES. SAISIES. ARRET	534,23	793,38
428210 - 13 EME MOIS MENSUELS	215 470,68	
428600 - PROVISION CONGES PAYES	271 329,76	302 630,51
428603 - COM.REPRESENTANTS A PAYER (	4 255,15	2 502,83
428610 - Personnel charges à payer		26 840,03
428700 - REMBT IJ	1 208,74	6 029,75
428701 - REMB. AUDIENS	0,06	
<i>Personnel</i>	843 315,33	531 257,39
431000 - SECURITE SOCIALE	371 867,00	222 969,00
437100 - AUDIENS	170 394,67	173 351,55
438200 - PROVISION CHARGES SOCIALES SUR PRO	90 497,70	
438201 - PROV CHARGES SOCIALES SUR COMM	1 787,16	1 051,19
438210 - PROVISION CHARGES SOCIALES SUR CP	113 958,50	127 104,81
438610 - MUTUELLE L.M	4 119,20	
<i>Organismes sociaux</i>	752 624,23	524 476,55
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
445500 - TVA A DECAISSER (NET A PAYE	99 859,21	43 041,00
445662 - TVA S/ COMM AFFACTURAGE	2 968,98	
445710 - TVA COLLECTEE	7 422,95	1 770,55
445711 - TVA COLLECTEE EDD 20%	11 462,32	5 458,93
445720 - TVA COLLECTEE S/PUBLICITE	125 469,12	150 042,45
445721 - TVA COLLECTEE PUB 20%	12 334,49	
445740 - TVA COLLECTEE S/CLIENTS MAR	40 416,38	8 679,67
445750 - TVA COLLECTEE S/CLIENTS DIV	131 375,58	3 125,69
445751 - TVA EXPO 36 20%	83,33	
445760 - TVA COLLECTEE SURLIVRE	260,80	26,11
445761 - TVA COLLECTEE SUR LIVRE 20%	953,97	953,97
445850 - TVA A REGULARISER	16 039,00	16 039,00
445870 - TAXES/CA SUR FACTURES A ETABLIR	44 551,50	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	493 197,63	229 137,37
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
447100 - TAXE APPRENTISSAGE	21 891,13	14 858,16
447110 - FORMATION PROFESSIONNELLE	32 262,44	25 095,32
447120 - EFFORT CONSTRUCTION	21 952,71	9 549,38
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	76 106,28	49 502,86
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	2 165 243,47	1 334 374,17
269000 - VERSEMENT RESTANT A EFFECTUER S/TIT	400,00	
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	400,00	
411000 - Clients	0,01	
411301 - CLIENTS MARINA		1 071,04
411313 - CLIENT FACTOR D E		31 566,52
411314 - CLIENTS MARINA D E	6 529,19	1 580,20
411315 - COLLECTIF CLIENTS MARCHANDISES		15 847,79
466009 - DEBITEUR DIVERS AUBAGNE	465,24	
466010 - DEBITEURS DIVERS LIVRES	435,17	
467000 - Autres comptes débiteurs/créditeurs		253,35
<i>Autres dettes</i>	7 429,61	50 318,90
487510 - REMISE INVEND BIENVENUE	784,00	
<i>Produits constatés d'avance</i>	784,00	
TOTAL DETTES	6 583 606,22	3 897 431,30
<i>Ecart de conversion - Passif</i>		

 BILAN DETAILLE

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
TOTAL PASSIF	4 092 138,68	2 658 659,61



DETAILS DU COMPTE DE RESULTATS

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 15/04/15 au 31/12/15 9 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
707000 - VENTES DE MARCHANDISES	118 663,57	36 522,53	82 141,04	224,91
707003 - Ventes pub march locale et r		5 665,44	-5 665,44	-100,00
707100 - Ventes de marchandise A		2 369,54	-2 369,54	-100,00
707200 - PUBLICITE MARCHANDISE RA	40 020,00		40 020,00	
Ventes de marchandises	158 683,57	44 557,51	114 126,06	256,13
701000 - Ventes de produits finis		1,10	-1,10	-100,00
701090 - Invendus journaux ville		-346,94	346,94	-100,00
701100 - VENTES JOURNAUX KIOSQU	3 393 621,24	2 527 507,01	866 114,23	34,27
701190 - INVENDUS JOURNAUX KIOSQ	-2 540 779,17	-1 830 576,34	-710 202,83	38,80
701200 - VENTES JOURNAUX DIVERS	24 153,76	18 305,97	5 847,79	31,94
701210 - VENTES JOURNAUX EDD	30 016,96	27 294,63	2 722,33	9,97
701211 - VENTES EUROS	20 450,54		20 450,54	
701291 - INVENDUS EUROS	-16 636,63		-16 636,63	
701300 - VENTES JOURNAUX ABONNE	828 224,71	490 284,01	337 940,70	68,93
701400 - VENTES BIENVENUE	9 698,61		9 698,61	
701490 - INVENDUS BIENVENUES	-6 189,61		-6 189,61	
703000 - Ventes de produits résiduels		4 958,26	-4 958,26	-100,00
706000 - VENTES PUBLICITE LOCALE	3 199 183,37	2 296 743,71	902 439,66	39,29
706010 - VENTE PUBLICITE H S	71 734,00	307 600,47	-235 866,47	-76,68
706013 - Ventes publicité hors produ		71 734,00	-71 734,00	-100,00
706020 - VENTES PUB	30 318,04	21 914,55	8 403,49	38,35
706030 - VENTES PUB T V	138 938,00	129 903,27	9 034,73	6,95
706110 - VENTES PATRONAGES	1 720,00	2 385,00	-665,00	-27,88
706120 - VENT. BULLET. MUNICIPAUX	12 785,46	9 625,00	3 160,46	32,84
706140 - VENTES DIVERSES	82 413,67	66 329,00	16 084,67	24,25
706500 - VENTES PUBLICITE NATIONA	1 131 775,90	907 563,46	224 212,44	24,70
706501 - VENTES MEDIAS ET PUBLICIT	34 608,60		34 608,60	
706502 - MEDIA TRACK	77 185,77		77 185,77	
706803 - COMMISSION 366 SAS	-286 362,67	-202 398,40	-83 964,27	41,48
706813 - COMMISSION S/MEDIAS ET P	-10 382,58		-10 382,58	
706903 - COURTAGES S VENTES	-7 579,53	-5 478,64	-2 100,89	38,35
708000 - FRAIS MONDIAL	649 150,71	4 590,13	644 560,58	NS
708500 - VENTE DE TRANSPORT	3 658,80	2 606,12	1 052,68	40,39
708700 - Vte produit d occasion		1 166,67	-1 166,67	-100,00
708800 - VENTES LIVRES 5.5%	33 252,42	14 547,29	18 705,13	128,58
708801 - Produit des activités annexes		4 769,83	-4 769,83	-100,00
708802 - VENTES LIVRES EXONERES	19 685,25	8,00	19 677,25	NS
708803 - VENTES NUMEROS SPECIAU	19 588,64		19 588,64	
708804 - VTE AFFICHES EXO	1 285,80		1 285,80	
708805 - VENTE VISUEL WEB (DAILYM	1 589,87		1 589,87	
708806 - VENTE LOCATION EXPO 36	1 416,67		1 416,67	
708810 - PRODUITS ANNEXES ZIBELIN	5 295,85	2 000,00	3 295,85	164,79
708820 - PRODUITS ANNEXES DIVER	2 358,26		2 358,26	
708830 - VENTE SALLEAGORA DES GA	23 320,00		23 320,00	
708890 - Autres produits annexes	91 411,71	37 310,00	54 101,71	145,01
708891 - VENTES EXONERES	3 322,23	2 310,70	1 011,53	43,78
709100 - RAB.REM.RIS.ACCORDES/VE	-735 146,76	-520 049,71	-215 097,05	41,36
709190 - RAB.REM.ACCORD./INVEND J	515 375,11	358 559,34	156 815,77	43,73
709200 - RAB.REM.RIS.ACCORD./VTES	-1 362,90		-1 362,90	
709290 - COMMISSION BIENVENUE	-2 486,50	-7 313,55	4 827,05	-66,00
Production vendue	6 850 613,60	4 743 853,94	2 106 759,66	44,41

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 15/04/15 au 31/12/15 9 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production stockée				
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATI	633 074,00	882 992,00	-249 918,00	-28,30
740010 - AIDE ETAT A L'EMBAUCHE	1 541,11		1 541,11	
Subventions d'exploitation	634 615,11	882 992,00	-248 376,89	-28,13
752000 - REVENUS DES IMMEUBLES	7 954,36	2 825,17	5 129,19	181,55
758000 - Produits divers de gestion coura	65,22	21 019,03	-20 953,81	-99,69
758001 - PRODUITS PEP	91 610,25		91 610,25	
791000 - Transfert de charges d'exploitati		8 768,15	-8 768,15	-100,00
Autres produits	99 629,83	32 612,35	67 017,48	205,50
Total	7 743 542,11	5 704 015,80	2 039 526,31	35,76
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
601101 - ACHAT PAPIER	265 953,33	202 010,34	63 942,99	31,65
608200 - FRAIS ACCESS/ACHATS AUT	946,00	5 381,75	-4 435,75	-82,42
608203 - ACHATS B M REGIE	7 294,35	787,05	6 507,30	826,80
Achats de m.p & aut.approv.	274 193,68	208 179,14	66 014,54	31,71
Variation de stock (m.p.)				
604000 - IMPRESSION JOURNAL	1 247 566,88	847 415,94	400 150,94	47,22
604100 - FRAIS EXPEDITION JOURNAL	111 485,00	90 760,00	20 725,00	22,83
604110 - SOUS TRAITANCE IMPRESSI	33 011,00	33 632,00	-621,00	-1,85
605000 - ACHATS TV HEBDO	145 941,45	111 038,06	34 903,39	31,43
605001 - ACHAT JOURNAL ZIBELINE	49 921,66		49 921,66	
605100 - ACHAT CONFECTION LIVRE	15 351,46	15 274,00	77,46	0,51
606080 - AUTRES FOURNITURES (FUE	11 619,20	5 068,00	6 551,20	129,27
606100 - ELECTRICITE	30 075,78	19 186,69	10 889,09	56,75
606200 - EAU GAZ	5 097,43	1 725,99	3 371,44	195,33
606300 - FOURNI ENTRE PETIT EQUI	155,76	579,00	-423,24	-73,10
606310 - ACHAT PETIT MATERIEL MOB	599,99	619,37	-19,38	-3,13
606400 - FOURNITURES ADMINISTRAT	11 779,82	13 202,86	-1 423,04	-10,78
606401 - ACHAT LOGICIELS	729,76		729,76	
606402 - FOURNITURES IDDHEA	727,50		727,50	
606403 - ACHAT NOUVELLE FORMULE	19 317,06		19 317,06	
608400 - ACHATS DIVERS	22 613,44	20 241,51	2 371,93	11,72
611000 - SOUS-TRAITANCE GENERAL	190 218,34	145 731,74	44 486,60	30,53
611001 - SOUS TRAITANCE GARDIENN	1 265,17		1 265,17	
611002 - SOUSTRAITANT PAIE	21 168,00	18 179,00	2 989,00	16,44
611003 - SOUS TRAITANCE INFORMAT	2 602,00	9 368,00	-6 766,00	-72,22
611004 - Sous traitance AMD		450,00	-450,00	-100,00
611005 - NOUVELLE FORMULE	1 871,00		1 871,00	
611100 - SOUS TRAITANCE TELEMATI	2 592,90	991,70	1 601,20	161,46
612200 - CREDIT-BAIL MOBILIER	280 330,24	195 774,10	84 556,14	43,19
612212 - CREDIT CIC ATEX	51 068,70	48 536,23	2 532,47	5,22
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES	218 019,21	144 382,93	73 636,28	51,00
613510 - LOCATION MAILFINANCE NE	6 403,54	7 400,19	-996,65	-13,47
613520 - LOCATIONS MATERIEL DIVER	6 064,17	2 080,08	3 984,09	191,54
613530 - LOCATIONS VOITURES	36 846,52	27 940,86	8 905,66	31,87
613531 - LOCATION DIVERSES	11 353,73	7 395,57	3 958,16	53,52
613540 - LOCATION MACHINE AFFRAN	2 647,00	1 730,45	916,55	52,97
613550 - LOCATION MAT PHOTOCOP/F	9 400,00	992,22	8 407,78	847,37

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 15/04/15 au 31/12/15 9 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
614000 - Charges locatives & copropriété		3 316,61	-3 316,61	-100,00
615200 - ENTRETIEN LOCAUX	113 161,49	110 814,41	2 347,08	2,12
615500 - TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR	1 346,00	77,00	1 269,00	NS
615501 - Entre réparat informatique		150,00	-150,00	-100,00
615521 - ENTRET REPARAT DIVERS IM	855,00	6 481,62	-5 626,62	-86,81
615530 - ENTR.REPARAT. TRANSMISSI	3 049,02	4 322,80	-1 273,78	-29,47
615600 - MAINTENANCE INFORMATIQ	3 830,90	3 900,00	-69,10	-1,77
615610 - MAINTENANCE INTERNET	7 050,00	1 931,65	5 118,35	264,97
615611 - MAINTENANCE REDACTION	51 668,00	868,00	50 800,00	NS
615613 - MAINTENANCES DIVERSES	5 779,94	14 997,13	-9 217,19	-61,46
615620 - MAINTENANCE MAT TELEPH	5 429,20		5 429,20	
615621 - Maintenance informatique sports		1 678,89	-1 678,89	-100,00
616100 - MULTIRISQUES	30 568,46	33 443,43	-2 874,97	-8,60
617000 - Etudes et recherches		35 651,00	-35 651,00	-100,00
617200 - ENQUETE ET SONDAGES	2 482,63	1 700,73	781,90	45,97
618100 - DOCUMENTATION GENERAL	38 589,97	27 782,76	10 807,21	38,90
621000 - PERSONNEL EXTERIEUR A L'	117 424,13	78 171,25	39 252,88	50,21
621001 - VIGILES	1 243,97		1 243,97	
622200 - COMMISSIONS SUR VENTES	263 623,84	220 358,24	43 265,60	19,63
622210 - COMMISS COURTAGES S/PR	7 328,82	2 013,20	5 315,62	264,04
622400 - COMMISSION MARSEILLE PA	11 943,12		11 943,12	
622600 - HONORAIRES	58 324,07	56 817,69	1 506,38	2,65
622700 - Frais d'actes et contentieux		538,00	-538,00	-100,00
622701 - HONORAIRES FRAIS D'ACTES		14 436,00	-14 436,00	-100,00
623800 - POURBOIRES DONS	3 170,00	169,01	3 000,99	NS
623900 - INTERNATIONAL A PETANQU	44 286,86		44 286,86	
623910 - PROPAGANDE DIVERSE	52 749,52	6 290,41	46 459,11	738,57
623920 - Propagande radio		40 000,00	-40 000,00	-100,00
624100 - TRANSPORTS SUR ACHATS	20,00	75,61	-55,61	-73,55
624210 - TRANSPORT S/VENTES JOUR	386 892,85	303 498,34	83 394,51	27,48
624403 - ESSENCE	8 753,33	5 165,20	3 588,13	69,47
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	10 128,46	9 463,07	665,39	7,03
625110 - DEPLACEMENTS ABONNEUR	23 779,97	19 809,97	3 970,00	20,04
625120 - DEPLACEMENTS REDACTION	48 087,91	31 789,38	16 298,53	51,27
625140 - DEPLACEMENTS VENTES	7 876,34	10 876,08	-2 999,74	-27,58
625150 - DEPLACEMENT INFORMATIQ	417,18		417,18	
625151 - Imprimerie solamar dplt		199,30	-199,30	-100,00
625163 - DEPLACEMENT PUBLICITE	38 581,79	27 941,67	10 640,12	38,08
625170 - DEPLACEMENTS ADMINISTR	32,87	749,04	-716,17	-95,61
625190 - DEPLACEMENTS CORRESPO	91 005,51	58 666,72	32 338,79	55,12
625700 - RECEPTIONS	186,99	287,38	-100,39	-34,93
625701 - RECEPTIONS EXTERNES	4 839,14	125,71	4 713,43	NS
625710 - RECEPTIONS PERSONNEL	195,33	522,90	-327,57	-62,64
626100 - FRAIS POSTAUX	30 333,56	19 730,59	10 602,97	53,74
626500 - TELEPHONE	114 417,12	20 194,38	94 222,74	466,58
626700 - A.F.P	148 108,62	120 957,36	27 151,26	22,45
626701 - PREVISION REDACTIONNELL	1 574,00		1 574,00	
626751 - INFOS PRESSE	18 538,90	15 944,58	2 594,32	16,27
627100 - SERVICES BANCAIRES : FRAI	1 116,66	34 860,04	-33 743,38	-96,80
627500 - FRAIS SUR EFFETS ET PREL	20 506,57	20 602,81	-96,24	-0,47
627800 - COMMISSIONS AFFACTURAG	2 882,59	3 442,81	-560,22	-16,27
628100 - COTISATIONS PROFESSIONN	31 874,20	22 032,55	9 841,65	44,67

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 15/04/15 au 31/12/15 9 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
628101 - COTISATIONS PROFESSIONN		2 684,00	-2 684,00	-100,00
628200 - Sous-Traitance comptable		2 732,00	-2 732,00	-100,00
Autres achats & charges externes	4 361 898,54	3 167 957,81	1 193 940,73	37,69
Total	4 636 092,22	3 376 136,95	1 259 955,27	37,32
MARGE SUR M/SES & MAT	3 107 449,89	2 327 878,85	779 571,04	33,49
CHARGES				
633100 - VERSEMENT DE TRANSPORT	48 611,25	35 255,91	13 355,34	37,88
633101 - Taxe transport imprimerie		1 885,97	-1 885,97	-100,00
633300 - PART.EMPL.FORM.CONT.(AU	27 968,26	20 685,52	7 282,74	35,21
633301 - Taxe. Format. Profess. Imprimer		942,94	-942,94	-100,00
633400 - PARTICIP. EMPLOYEUR EFFO	12 403,33	9 549,38	2 853,95	29,89
633500 - TAXE APPRENTISSAGE	18 553,97	14 122,53	4 431,44	31,38
633501 - Taxe apprentissage imprimerie		735,63	-735,63	-100,00
635120 - TAXES FONCIERES	55 054,26	41 525,81	13 528,45	32,58
635130 - AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 010,20		3 010,20	
Impôts, taxes et vers. assim.	165 601,27	124 703,69	40 897,58	32,80
641100 - SALAIRES APPOINTEMENTS	2 790 758,27	2 100 606,60	690 151,67	32,85
641101 - Salaires et appoint imprimerie		93 059,29	-93 059,29	-100,00
641113 - COMMISSIONS REPRES INSP	1 752,32	2 502,83	-750,51	-29,99
641200 - CONGES PAYES	-31 300,75	186 134,79	-217 435,54	-116,82
641300 - 13E MOIS	215 470,68		215 470,68	
641400 - INDEMNITES ET AVANTAGES	8 338,95	5 573,53	2 765,42	49,62
641401 - Primes de transport		555,17	-555,17	-100,00
641430 - Indemnités de licenciement		36 039,45	-36 039,45	-100,00
641440 - HEURES DE MALADIE	120 816,95	108 994,98	11 821,97	10,85
641441 - Heures de maladie		3 912,75	-3 912,75	-100,00
641470 - INDEMNITES DE DEPART	480,70		480,70	
641510 - INDEMNITE MATERIEL	533,60	320,16	213,44	66,67
641600 - REMB INDEMNITES JOURNAL	-77 184,38	-40 151,47	-37 032,91	92,23
641601 - Remboursement indemnités jour		-1 376,28	1 376,28	-100,00
641610 - INDEMNITES PREVOYANCE	13 376,51	2 674,40	10 702,11	400,17
641620 - REMBOURSEMENT INDEMNIT	-19 672,51		-19 672,51	
Salaires et Traitements	3 023 370,34	2 498 846,20	524 524,14	20,99
645100 - COTISATIONS URSSAF	651 878,37	436 158,67	215 719,70	49,46
645101 - URSSAF imprimerie		23 938,61	-23 938,61	-100,00
645200 - COTISATIONS MUTUELLE	22 505,50		22 505,50	
645300 - COTISATIONS AUX CAISSES	91 168,04	93 087,17	-1 919,13	-2,06
645310 - RETRAITE PERSONNEL	187 089,97	137 003,91	50 086,06	36,56
645311 - Retraite personnel		6 082,32	-6 082,32	-100,00
645400 - COTISATIONS ASSEDIC	121 509,09	93 142,52	28 366,57	30,46
645401 - ASSEDIC imprimerie		4 054,99	-4 054,99	-100,00
645800 - PROVISION CHARGES SOCIA	-13 146,31	127 104,81	-140 251,12	-110,34
647200 - VERSEMENTS AU COMITE D'	27 899,41	8 257,04	19 642,37	237,89
647410 - DECES	174,25		174,25	
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL	10 060,50	7 283,69	2 776,81	38,12
647600 - CHEQUES RESTAURANT	59 587,04	44 126,00	15 461,04	35,04
648000 - CHARGES SUR 13E MOIS	90 497,70		90 497,70	
648001 - PROV CHARGES SOCIALES S	735,97	1 051,19	-315,22	-29,99
649000 - CICE CREDIT IMPOT	-179 414,00	-108 502,00	-70 912,00	65,36

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 15/04/15 au 31/12/15 9 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Charges sociales	1 070 545,53	872 788,92	197 756,61	22,66
681110 - DAP IMMOBILISATIONS INCO	886,04		886,04	
681120 - DAP IMMOBILISATIONS CORP	21 014,16	13 333,52	7 680,64	57,60
681740 - DOT. AUX PROV. DEPREC. DE	339 812,00		339 812,00	
Amortissements et provisions	361 712,20	13 333,52	348 378,68	NS
651100 - ACHAT LICENCE	846,00	1 999,13	-1 153,13	-57,68
651600 - DROIT AUTEURS	300,00		300,00	
654400 - CREANCE S/EXERC ANTER (	3 870,38		3 870,38	
658000 - Charges diverses de gestion cour	-35,92	36,49	-72,41	-198,44
Autres charges	4 980,46	2 035,62	2 944,84	144,67
Total	4 626 209,80	3 511 707,95	1 114 501,85	31,74
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 518 759,91	-1 183 829,10	-334 930,81	28,29
768000 - AUTRES PRODUITS FINANCIER	7 056,53	83 537,85	-76 481,32	-91,55
Produits financiers	7 056,53	83 537,85	-76 481,32	-91,55
661000 - COMMISSION S F CMCIC	14 968,19	3 718,74	11 249,45	302,51
661100 - INTERETS DES EMPRUNTS &	50 650,39	20 860,57	29 789,82	142,80
661500 - INTERE.DETTES ASSIMILEES(	549,49		549,49	
668000 - AUTRES CHARGES FINANCIER	51,25	137,88	-86,63	-62,83
686620 - Dot. prov. dépréc. immob. financ	3 899,00		3 899,00	
Charges financières	70 118,32	24 717,19	45 401,13	183,68
Résultat financier	-63 061,79	58 820,66	-121 882,45	-207,21
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-1 581 821,70	-1 125 008,44	-456 813,26	40,61
771000 - PRODUITS EXCEP. SUR OPE.	2 656,00	50,00	2 606,00	NS
771800 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	393 307,60	509,31	392 798,29	NS
772000 - PRODUITS S/EXERC ANTER.(	5 010,83		5 010,83	
778000 - AUTRES PRODUITS EXCEPTI	3 681,84	869,79	2 812,05	323,30
Produits exceptionnels	404 656,27	1 429,10	403 227,17	NS
671000 - CHARGES EXCEP. SUR OPER	910,00	841,00	69,00	8,20
671200 - PENALITES & AMENDES FISC.	3 738,00	227,00	3 511,00	NS
671800 - AUTRES CHARGES EXCEPT/	1 882,42	692,30	1 190,12	171,91
672000 - CHARGES/EXERCICES ANTE	69 000,00	116 495,72	-47 495,72	-40,77
678000 - Autres charges exceptionnelles		6 936,33	-6 936,33	-100,00
Charges exceptionnelles	75 530,42	125 192,35	-49 661,93	-39,67
Résultat exceptionnel	329 125,85	-123 763,25	452 889,10	-365,93
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 252 695,85	-1 248 771,69	-3 924,16	0,31



**DECLARATION FISCALE
ET TABLEAUX ANNEXES**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	☐
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case					☐
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case					☐
Si autre entité établie en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS LES EDITIONS DES FEDERES	
SIRET	
8 0 9 0 5 6 3 3 6 0 0 0 2 1	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
19 cours Estienne d'ores	
13001 marseille	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Édition de journaux	☐

C RECAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %
Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	Déficit
1 412 070	
2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %
PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées art. 238quindecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Zones franches urbaines
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Pôle de compétitivité
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
Dans le secteur productif, art. 244 quater W	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Visueur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : SA FIDECOMPTA	
75 Montée de St Menet 13367 MARSEILLE CEDEX 11	Tél : 04 91 27 12 47
- du conseil :	Tél :
- de l'association agréée :	Tél :
- N° d'agrément de l'AA :	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTÉS").

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)
Montant des distributions							(e)
autres que celles visées en (a),							(f)
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							(g)
							(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)

[illegible]

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

MOINS—VALUES À LONG TERME IMPOSEES À 15%

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLVT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS LES EDITIONS DES FEDERES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		19 cours Estienne d'ores 13001 marseille		Durée de l'exercice précédent*		9	
Numéro SIRET*		8 0 9 0 5 6 3 3 6 0 0 0 2 1		Néant ☐		*	
						Exercice N clos le, 31/12/2016	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 236	AG	886	1 350
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	6 000	AK		6 000
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	175 000	AQ	14 972	160 027
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 382	AS	4 124	4 258
		Autres immobilisations corporelles	AT	46 237	AU	15 250	30 986
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	4 300	CV	3 899	401
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	138 721	BI		138 721
TOTAL (II)			BJ	380 878	BK	39 132	341 745
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 025 228	BY	339 812	1 685 416
		Autres créances (3)	BZ	1 153 551	CA		1 153 551
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	834 313	CG		834 313	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	77 111	CI		77 111	
	TOTAL (III)	CJ	4 090 205	CK	339 812	3 750 393	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 471 083	IA	378 944	4 092 138	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	138 721	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS LES EDITIONS DES FEDERES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(1 248 771)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(1 252 695)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(2 491 467)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 444 667
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	6 922
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	63 397
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 894 761
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 165 243
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	400
	Autres dettes			EA	7 429
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	784
TOTAL (IV)			EC	6 583 606	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 092 138	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 596 178
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LES EDITIONS DES FEDERES							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	158 683	FB		FC	158 683	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 006 050	FE	512 888	FF	1 518 939	
		FG	5 244 519	FH	87 154	FI	5 331 674	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 409 254	FK	600 043	FL	7 009 297	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	634 615	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	99 629	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 743 542
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	274 193
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	4 361 898
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	165 601
	Salaires et traitements*						FY	3 023 370
	Charges sociales (10)						FZ	1 070 545
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	21 900
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	339 812
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	4 980
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 262 302
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 518 759)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	7 056
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	7 056	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	3 899
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	66 219
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	70 118	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(63 061)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 581 821)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS LES EDITIONS DES FEDERES		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	400 974		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	3 681		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	404 656		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	75 530		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	75 530		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	329 125		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	8 155 254		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	9 407 950		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(1 252 695)		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	331 398	
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 146	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			3 738	Produits exceptionnels		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			71 792			
	Abandon de comptes courants avec clause de retour à meilleure fortune				393 300		
Autres produits				7 455			
Produits sur exercices antérieurs				3 900			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LES EDITIONS DES FEDERES										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	7 501	KE		KF	2 235	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	175 000	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	7 695	KT		KU	687	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	24 999	KW		KX		
		Matériel de transport*			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	21 238	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	228 932	LO		LP	687	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	4 300
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT	151 721	IU		IV	410		
TOTAL IV				LQ	151 721	LR		LS	4 710		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	388 154	ØH		ØJ	7 633		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	1 500	LW	8 236	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	175 000	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	8 382	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	24 999	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	21 238	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III		IY		NG		NH	229 619	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IO		ØX		ØY	4 300	ØZ		
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	13 409	2F	138 721	2G		
	TOTAL IV		I3		NJ	13 409	NK	143 021	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	14 909	ØL	380 878	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS LES EDITIONS DES FEDERES

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS LES EDITIONS DES FEDERES</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF	886	PG		PH	886					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre	PM	6 222	PN	8 750	PO		PQ	14 972						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 439	QA	2 684	QB		QC	4 124					
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	1 777	QE	2 499	QF		QG	4 277						
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK							
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 893	QM	7 079	QN		QO	10 972						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL III			QU	13 332	QV	21 014	QW		QX	34 346					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	13 333	ØP	21 900	ØQ		ØR	35 233					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP				SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Frais d'établissement et de développement TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	6 222			6 222
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 439			1 439
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	1 777			1 777
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 893			3 893
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		13 332			13 332
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		13 333			13 333
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS LES EDITIONS DES FEDERESNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6D
		– corporelles	6E	6F	6H
		– titres mis en équivalence	02	03	05
		– titres de participation	9U	9V	9X
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LES EDITIONS DES FEDERES										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	138 721		UV	138 721		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	1 207		1 207					
	Autres créances clients				UX	2 024 020		2 024 020					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	164 840		164 840					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	171 812		171 812					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	156 231		156 231					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	54 152		54 152					
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	606 515		606 515					
	Charges constatées d'avance				VS	77 111		77 111					
	TOTAUX				VT	3 394 613		VU	3 394 613		VV		
RENOIS	(1)	Montant des		- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
				- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	1 444 667		520 637		798 196		125 834		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	6 922		6 922						
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	2 894 761		2 894 761						
Personnel et comptes rattachés				8C	843 315		843 315						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	752 624		752 624						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	493 197		493 197						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	76 106		76 106						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	400		400						
Groupe et associés (2)				VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	7 429		7 429						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZL									
Produits constatés d'avance				8L	784		784						
TOTAUX				VY	6 520 208		VZ	5 596 178		798 196		125 834	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac-		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	43 332		tés auprès des associés personnes physiques						
												* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

Désignation de l'entreprise : SAS LES EDITIONS DES FEDERES										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2016				
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD						Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF						Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA						(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		12 403				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW			
	Amendes et pénalités		WJ		3 738				Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL						Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme												I8			
													3 899			
													ZN			
													WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)														WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *										Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW
										Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage																YI
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage																Y3
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		TOTAL I				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *														WR		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)														WS		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme												WT			
													WU			
													WV			
													WH			
													WP			
													WW			
Autres plus-values imposables au taux de 19 %														XB		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*														I6		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										2A				WZ		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.														XA	
	Majoration d'amortissement*														ZY	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9				Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6				Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV				Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)														PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)														XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé										Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage														YG		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*												ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*														X0		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)												XN		1 412 069		

SAS LES EDITIONS DES FEDERES

Exercice N

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS LES EDITIONS DES FEDERES</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 347 497	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	1 347 497	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	1 412 069	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	2 759 566	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	271 329	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
Effort construction	9K	12 403	9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	12 403	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LES EDITIONS DES FEDERES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale	ZB					
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(1 248 771)		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(1 248 771)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(1 248 771)				
				TOTAL II	ZH	(1 248 771)					
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR	2 242 640			
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	1 845 608			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		XQ	290 734			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	118 668			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	341 219			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	31 874	ST	1 765 668			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	4 361 898			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		9Z	165 601			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	165 601				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	1 119 524			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	651 539			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *						ØB	2 944 580			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)						YP	115			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP					- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS LES EDITIONS DES FEDERES

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	Catalogue droits photos 23/12/2015	1 500			1 500
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	(1 500)	(1 500)				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		(1 500)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS LES EDITIONS DES FEDERES

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LES EDITIONS DES FEDERES</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS LES EDITIONS DES FEDERES															Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 12																		
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :																		
I Production de l'entreprise																		
Ventes de marchandises															OA	158 683		
Production vendue – Biens															OB	1 518 939		
Production vendue – Services															OC	5 331 674		
Production stockée															OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE			
Subventions d'exploitation reçues															OF	634 615		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OH	99 629		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT			
TOTAL 1															OM	7 743 542		
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																		
Achats de marchandises (droits de douane compris)															ON			
Variation de stocks (marchandises)															OO			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)															OP	274 193		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)															OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances															OR	3 739 765		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OW	4 980		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante															OY			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.															OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9			
TOTAL 2															OJ	4 018 939		
III Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	3 724 602
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).															SA	3 724 602		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE															GX	7 009 297		
Période de référence															GY	0 1 // 0 1 / 2 0 1 6	GZ	3 1 // 1 2 / 2 0 1 6
Date de cessation															HR	/ /		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																		

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 8 0 9 0 5 6 3 3 6 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LES EDITIONS DES FEDERES

ADRESSE (voie) 19 cours Estienne d'ores

CODE POSTAL 13001

VILLE marseille

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	45
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	55

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination ASSOCIATION DES AMIS DE LA MARSEILLN° SIREN (si société établie en France) % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 20Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays FRANCEForme juridique Dénomination STE MARS.INVEST PLURALISME PRESSEN° SIREN (si société établie en France) % de détention 15.00 Nb de parts ou actions 15Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays FRANCEForme juridique Dénomination MUTUELLE DE FRANCE PLUSN° SIREN (si société établie en France) % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 10Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays FRANCEForme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique DHARREVILLE Prénom(s) PIERRENom marital % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 20Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays FRANCETitre (2) Nom patronymique PEU Prénom(s) STEPAHNENom marital % de détention 15.00 Nb de parts ou actions 15Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays FRANCE

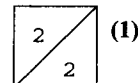
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2016

N° SIRET

8 0 9 0 5 6 3 3 6 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS LES EDITIONS DES FEDERES

ADRESSE (voie)

19 cours Estienne d'ores

CODE POSTAL

13001

VILLE

marseille

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

45

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

5

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

55

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

CHARRIE

Prénom(s)

PATRICE

Nom marital

% de détention

10.00

Nb de parts ou actions

10

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

LECOMTE

Prénom(s)

FABRICE

Nom marital

% de détention

10.00

Nb de parts ou actions

10

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 8 0 9 0 5 6 3 3 6 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LES EDITIONS DES FEDERES

ADRESSE (voie) 19 cours Estienne d'ores

CODE POSTAL 13001

VILLE marseille

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique		Dénomination	L'AGORA DES GALERIENS
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	40.00
Adresse :	N° 32	Voie	Rue CHATEAUBRIAND
Code Postal	13007	Commune	MARSEILLE
		Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2016	Clos le	31/12/2016
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
SAS LES EDITIONS DES FEDERES 19 cours Estienne d'ores 13001 marseille	80905633600021 Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2016
A – Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	2 863 536
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	171 812
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	171 812
B – Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	171 812
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				12

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	171 812
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : – le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15	171 812
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	171 812

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18	
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 19 : – le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)	21	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	171 812

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

CRÉDIT D'IMPÔT APPRENTISSAGE
(Article 244 quater G du code général des impôts)
Au titre de l'année civile 2016

N° 2079-A
2017

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt apprentissage.

Dénomination de l'entreprise SAS LES EDITIONS DES FEDERES	N° SIREN : 809056336
Adresse 19 cours Estienne d'ores 13001 marseille	

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère	N° SIREN :
Adresse	

ENTREPRISE PORTANT LE LABEL « ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT » (COCHER LA CASE) ☐

– Date du dépôt de la demande d'octroi du label « entreprise du patrimoine vivant » :	
– Date d'octroi du label « entreprise du patrimoine vivant » :	

I – DÉTERMINATION DU NOMBRE D'APPRENTIS OU D'ÉLÈVES ¹

Répartition du nombre d'apprentis en première année de leur cycle de formation et préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal à BAC+2, employés depuis au moins 1 mois, en fonction du nombre de mois de présence dans l'année ²		
Nombre d'apprentis	Nombre de mois de présence	Total (col 1 x col 2)
(1)	(2)	(3)
	1 mois	
	2 mois	
	3 mois	
	4 mois	
	5 mois	
	6 mois	
	7 mois	
	8 mois	
	9 mois	
	10 mois	
	11 mois	
	12 mois	
Nombre annuel moyen d'apprentis (total colonne 3/12)		1

Répartition du nombre d'apprentis ayant un statut spécifique, en première année de leur cycle de formation et employés ³ depuis au moins 1 mois en fonction du nombre de mois de présence dans l'année ⁴		
Nombre d'apprentis dont le statut spécifique ouvre droit à un crédit d'impôt majoré	Nombre de mois de présence	Total (col 4 x col 5)
(4)	(5)	(6)
	1 mois	
	2 mois	
	3 mois	
	4 mois	
	5 mois	
	6 mois	
	7 mois	
	8 mois	
	9 mois	
	10 mois	
	11 mois	
	12 mois	
Nombre annuel moyen d'apprentis ayant un statut spécifique (total colonne 6/12)		2

¹ Cette condition s'apprécie au 31 décembre de l'année civile au titre de laquelle le crédit d'impôt est calculé

² Tout mois commencé est comptabilisé comme un mois entier.

³ Relevé de cette catégorie : l'apprenti bénéficiant d'un accompagnement personnalisé (article L 5131-7 1° du code du travail) ou apprenti handicapé (article L 5213-2 du code du travail), l'apprenti employé par une entreprise portant le label "entreprise du patrimoine vivant" au sens de l'article 23 de la loi du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises, l'apprenti ayant signé un contrat d'apprentissage à l'issue d'un contrat de volontariat pour l'insertion mentionné à l'article L 130-1 du code du service national.

⁴ Tout mois commencé est comptabilisé comme un mois entier.

II – DÉPENSES DE PERSONNEL AFFERENTES AUX APPRENTIS (ne mentionner que les rémunérations et charges sociales des apprentis)

Rémunérations et accessoires	3	
Charges sociales correspondantes aux rémunérations et accessoires	4	
Subventions publiques	5	
Total (ligne 3 + 4 – 5)	6	

III – DÉTERMINATION DU MONTANT DU CRÉDIT D'IMPÔT APPRENTISSAGE

Crédit d'impôt pour l'accueil des apprentis en première année préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal à BAC+2 (ligne 1 x 1600 €)	7	
Crédit d'impôt majoré pour l'accueil des apprentis en première année ayant un statut, une qualification ou un contrat spécifique (ligne 2 x 2200 €)	8	
Crédit d'impôt de l'entreprise (total des lignes 7 et 8 dans la limite du montant indiqué ligne 6)	9	
Quote part du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou assimilées (servir le tableau cadre IV.A)	10	
Montant total du crédit d'impôt (somme des lignes 9+10)	11	

IV – PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS DE PERSONNES**A – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés n° SIRET (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
TOTAL		12

B – CADRE À SERVIR PAR LES ASSOCIÉS QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS⁵

Nom et adresse des associés et n° SIRET (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
TOTAL		13

V – UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

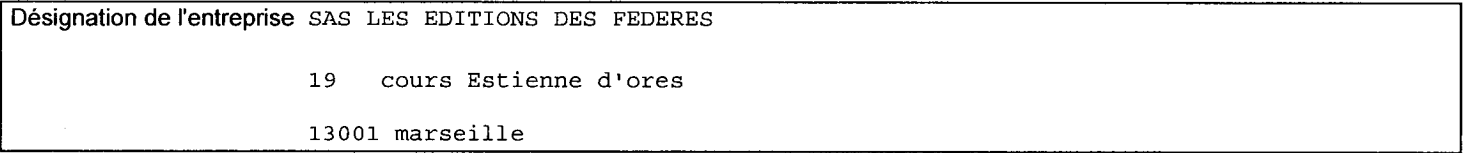
Entreprises individuelles : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur la déclaration n° 2042 C–PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur le relevé de solde n° 2572.

Les demandes de restitution du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n° 2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

⁵ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 11.

CA17PROREC

[illegible]

CA18CHAPAY



19 cours Estienne d'ores

13001 marseille

[illegible]

CA19CHAREP

Désignation de l'entreprise SAS LES EDITIONS DES FEDERES

19 cours Estienne d'ores

13001 marseille

[illegible]

CA20CHAAVA



19 cours Estienne d'ores

13001 marseille

[illegible]

CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise	SAS LES EDITIONS DES FEDERES 19 cours Estienne d'ores 13001 marseille
-----------------------------	---

[illegible]



EDITIONS DES FÉDÉRÉS

SAS au capital de 10 000 €

**Siège social : 19 cours honoré d'Estienne d'Orves
13001 MARSEILLE**

MARSEILLE 809056336

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2016

HR AUDIT & associés

Siège social, 3 place du général de Gaulle 13001 Marseille

Société de Commissariat aux Comptes au Capital de 2 500 euros, inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence – Registre du commerce de Marseille B 502 248 214

EDITIONS DES FÉDÉRÉS

SAS au capital de 10 000 €

**Siège social : 19 cours honoré d'Estienne d'Orves
13001 MARSEILLE**

MARSEILLE 809056336

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe concernant les « Faits caractéristiques, autres éléments significatifs »

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la première partie du présent rapport, la note de l'annexe intitulée « Faits caractéristiques, autres éléments significatifs » fait état de :
 - la mise en redressement judiciaire de la société le 28 novembre 2016.
 - De la provision à hauteur de 50 % de la créance sur l'association « Mondial à la pétanque » pour un montant de 339 812 euros
 - Des abandons de compte courants avec clause de retour à meilleure fortune pour les « amis de la marseillaise » : 243 300.60 euros et » Mutuelle de France Plis » : 150 000 euros

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous vous informons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude pesant sur la continuité d'exploitation.

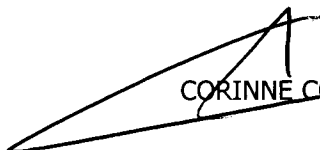
Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Directeur Général et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 28 Juin 2017
Le Commissaire aux comptes
HR AUDIT, représenté par


CORINNE COURBON

BILAN

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 237	887	1 350	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 000		6 000	7 500
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	175 000	14 972	160 028	168 778
Installations techniques, matériel et outillage	8 382	4 124	4 258	6 256
Autres immobilisations corporelles	46 237	15 251	30 986	40 566
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 300	3 899	401	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	138 722		138 722	151 722
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	380 878	39 133	341 746	374 821
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 025 229	339 812	1 685 417	1 198 051
Fournisseurs débiteurs	497 073		497 073	
Personnel	164 840		164 840	218
Etat, Impôts sur les bénéfices	171 812		171 812	99 752
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	156 232		156 232	34 078
Autres créances	163 595		163 595	130 519
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	834 314		834 314	744 981
Charges constatées d'avance	77 112		77 112	76 239
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 090 205	339 812	3 750 393	2 283 838
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 471 083	378 945	4 092 139	2 658 660

BILAN

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 248 772	
Résultat de l'exercice	-1 252 696	-1 248 772
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 491 468	-1 238 772
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	1 444 668	1 362 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 444 668	1 362 000
Emprunts et dettes financières diverses	6 922	395 812
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	63 398	51 854
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 894 761	703 073
<i>Personnel</i>	843 315	531 257
<i>Organismes sociaux</i>	752 624	524 477
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	493 198	229 137
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	76 106	49 503
Dettes fiscales et sociales	2 165 243	1 334 374
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400	
Autres dettes	7 430	50 319
Produits constatés d'avance	784	
TOTAL DETTES	6 583 606	3 897 431
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	4 092 139	2 658 660

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 15/04/15 au 31/12/15 9 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	158 684	2,26	44 558	0,93	114 126	256,13
Production vendue	6 850 614	97,74	4 743 854	99,07	2 106 760	44,41
Subventions d'exploitation	634 615	9,05	882 992	18,44	-248 377	-28,13
Autres produits	99 630	1,42	32 612	0,68	67 017	205,50
Total	7 743 542	110,48	5 704 016	119,12	2 039 526	35,76
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de m.p & aut.approv.	274 194	3,91	208 179	4,35	66 015	31,71
Autres achats & charges externes	4 361 899	62,23	3 167 958	66,16	1 193 941	37,69
Total	4 636 092	66,14	3 376 137	70,51	1 259 955	37,32
MARGE SUR M/SES & MAT	3 107 450	44,33	2 327 879	48,61	779 571	33,49
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	165 601	2,36	124 704	2,60	40 898	32,80
Salaires et Traitements	3 023 370	43,13	2 498 846	52,19	524 524	20,99
Charges sociales	1 070 546	15,27	872 789	18,23	197 757	22,66
Amortissements et provisions	361 712	5,16	13 334	0,28	348 379	NS
Autres charges	4 980	0,07	2 036	0,04	2 945	144,67
Total	4 626 210	66,00	3 511 708	73,34	1 114 502	31,74
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 518 760	-21,67	-1 183 829	-24,72	-334 931	28,29
Produits financiers	7 057	0,10	83 538	1,74	-76 481	-91,55
Charges financières	70 118	1,00	24 717	0,52	45 401	183,68
Résultat financier	-63 062	-0,90	58 821	1,23	-121 882	-207,21
RESULTAT COURANT	-1 581 822	-22,57	-1 125 008	-23,49	-456 813	40,61
Produits exceptionnels	404 656	5,77	1 429	0,03	403 227	NS
Charges exceptionnelles	75 530	1,08	125 192	2,61	-49 662	-39,67
Résultat exceptionnel	329 126	4,70	-123 763	-2,58	452 889	-365,93
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 252 696	-17,87	-1 248 772	-26,08	-3 924	0,31



ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS LES EDITIONS DES FEDERES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 4 092 139 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 252 696 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général homologué par l'arrêté de 08 septembre 2014 publié au journal officiel de la République Française du 15 octobre 2014.

Ce règlement annule et remplace le règlement n°99-03, communément dénommé PCG 1999, et tous les autres règlements homologués depuis 1999 et l'ayant modifié.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

 FAITS CARACTERISTIQUES**Autres éléments significatifs**

La SAS LES EDITIONS DES FEDERES a été mise en redressement judiciaire le 28 novembre 2016.

La créance sur l'association "Mondial à pétanque", également mise en redressement judiciaire, a été provisionnée à hauteur de 50% du montant HT, soit pour un montant de 339 812 €

Les produits exceptionnels sont constitués essentiellement par des abandons de comptes courants avec clause de retour à meilleure fortune :

- Les amis de la Marseillaise : 243 300.60 €

- Mutuelle France Plis : 150 000 €

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 501	2 236	1 500	8 237
Immobilisations incorporelles	7 501	2 236	1 500	8 237
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	175 000			175 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 695	687		8 382
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 999			24 999
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 238			21 238
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	228 932	687		229 619
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		4 300		4 300
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	151 722	410	13 410	138 722
Immobilisations financières	151 722	4 710	13 410	143 022
ACTIF IMMOBILISE	388 155	7 633	14 910	380 878

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 236	687	4 710	7 633
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 236	687	4 710	7 633
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 500		13 410	14 910
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 500		13 410	14 910

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1	886		887
Immobilisations incorporelles	1	886		887
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	6 222	8 750		14 972
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 439	2 685		4 124
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 778	2 500		4 278
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 894	7 079		10 973
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 333	21 014		34 347
ACTIF IMMOBILISE	13 334	21 900		35 234

NOTES SUR LE BILAN

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 394 613 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	138 722	138 722	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 025 229	2 025 229	
Autres	1 153 551	1 153 551	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	77 112	77 112	
Total	3 394 613	3 394 613	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEUR AVOIR A RECEVOIR	497 073
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	54 152
Total	551 225

NOTES SUR LE BILAN

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 520 208 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 444 668	520 638	798 196	125 834
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	6 922	6 922		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 894 761	2 894 761		
Dettes fiscales et sociales	2 165 243	2 165 243		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400	400		
Autres dettes (**)	7 430	7 430		
Produits constatés d'avance	784	784		
Total	6 520 208	5 596 178	798 196	125 834
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 332			
(**) Dont envers les associés				

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT A VENIR	25 000
INTERETS COURRUS	6 922
13 EME MOIS MENSUELS	215 471
PROVISION CONGES PAYES	271 330
COM.REPRESENTANTS A PAYER (	4 255
PROVISION CHARGES SOCIALES SUR PRO	90 498
PROV CHARGES SOCIALES SUR COMM	1 787
PROVISION CHARGES SOCIALES SUR CP	113 959
MUTUELLE L.M	4 119
Total	733 340

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	71 144		
INVENDUES BIENVENUE CONST A	895		
ASSURANCES	5 073		
Total	77 112		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
REMISE INVEND BIENVENUE	784		
Total	784		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 738	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	71 792	
Abandon de comptes courants avec clause de retour à meilleure fortune		393 301
Autres produits		7 456
Produits sur exercices antérieurs		3 900
TOTAL	75 530	404 656

AUTRES INFORMATIONS**Engagements financiers****Engagements donnés****Montant en
Euros**

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	2 242 640
<i>Abandon de comptes courants avec clause de retour à meilleure fortune</i>	393 601
Autres engagements donnés	393 601
Total	2 636 241
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres opérations non inscrites au bilan**Objectif commercial****Crédit-Bail**

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail immobilier : 2 242 640 Euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

20 pages
26/07/1A



CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

RAPPORT DE GESTION CONCERNANT LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs,
Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société, pour que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et vous rendre compte de l'activité de la société au cours de ce même exercice.

Les comptes annuels ont été établis par le cabinet FIDECOMPTA, 75 montée de Saint Menet, 13367 Marseille cedex 11.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice 2015, qui faisait suite à la reprise le 15 avril 2015 du fonds de commerce de la SEILPCA par jugement du tribunal de commerce de Marseille, s'était soldé par un résultat net de -1 248 772 euros.

Nous avons analysé l'origine de cette situation comme provenant pour l'essentiel des recettes publicitaires très inférieures aux prévisions, dont nous pensions que la principale raison venait de la date de démarrage d'activité tardive au regard du calendrier des choix budgétaires des principaux annonceurs.

Un plan d'action, en cohérence avec le projet de reprise, avait été dès lors mis en place pour 2016 :

- une nouvelle formule du journal est en place depuis le 16 mars 2016
- un plan de travail ambitieux a été mis en place pour la captation des budgets publicitaires, s'articulant autour d'un renforcement des objectifs de notre régie interne, du maintien de notre partenariat avec la régie mutualisée de la PQR (366) et du missionnement d'une régie d'envergure nationale pour élargir notre champ d'action
- une attention particulière a été donnée au développement des produits dérivés éditoriaux et de l'activité d'édition
- un élargissement de notre action événementielle a été mené, incluant l'ouverture du siège à des initiatives de rayonnement en lien avec les valeurs du journal.

Ces deux dernières actions sont un véritable succès, démontrant tout le potentiel dont nous disposons.

.../..

AK

Malheureusement, ces actions n'ont pas suffi. En particulier, aucun accord n'a pu être trouvé avec Michel Montana, alors Président de l'association organisant, avec les moyens du journal, le Mondial La Marseillaise à Pétanque, occasionnant une perte sèche de plus de 1 200 000 euros pour les exercices 2015 et 2016.

A cela s'est ajoutée, dans un contexte publicitaire déjà difficile sur le plan national, une désorganisation forte des services en charge de la publicité, qui nous a amené à nous séparer de leur directeur.

Les indicateurs de gestion sur le cœur de métier sont en ligne, à fin 2016, avec le plan de reprise, qu'il s'agisse des abonnements, de la vente en kiosque ou des charges courantes qui ont été contenues. Comme dit plus haut, et ainsi que vous le voyez dans les comptes, le produit des activités nouvelles est très largement bénéficiaire en 2016.

A noter que conformément aux engagements pris dans le plan de reprise, un accord a été signé en août avec les organisations syndicales pour revenir, d'ici fin 2019, au respect de la convention collective des journalistes, accord moralement évident et indispensable, qui a été salué par les dirigeants nationaux des dits syndicats.

Malgré tous ces efforts, en raison du déficit considérable de recettes en provenance de l'événement phare et de la désorganisation du service publicité, l'entreprise s'est retrouvée en cessation de paiement, et a été placée en redressement judiciaire le 28 novembre 2016, tout comme l'association Mondial La Marseillaise à Pétanque, par un jugement d'extension survenu le 15 mars 2017.

Pour mémoire, en 2015, sur 8,5 mois, le total de nos produits d'exploitation était de 5 704 016 euros et le total de nos charges d'exploitation de 6 887 845 euros.

En 2016, le total de nos produits d'exploitation s'élève à 7 743 542 euros et le total de nos charges d'exploitation à 9 262 302 euros.

Dans ce contexte, l'exercice 2016 se solde, avant opérations de clôture, par un résultat d'exploitation négatif de -1 518 760 euros. En 2015, sur 8,5 mois, ce dernier était de - 1 183 829 euros.

En produits exceptionnels, nous avons comptabilisé :

- L'abandon, sous clause de retour à meilleure fortune, des compte courant d'associés apportés par les Amis de la Marseillaise (243 000 euros) et Solimut Mutuelle de France plus (150 000 euros), soit un produit exceptionnel de 393 000 euros.
- Une provision pour pertes de 339 812 euros sur la créance à fin 2016 de l'Association Mondial La Marseillaise à Pétanque d'un montant total de 815 707,04 €, soit 815 548,80 € facturés et 158,24 € effectivement encaissés.

Ces deux mesures réunies améliorent légèrement le résultat net comptable, de 53 300 euros, soit un résultat d'exercice de - 1 253 K€.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention réglementée au sens de l'article L 223-19 du Code du Commerce n'a été portée à notre connaissance au 31/12/2016

AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous propose de décider d'affecter les pertes de l'exercice au compte report à nouveau qui était au 31 décembre 2015 de - 1 248 771 et qui après cette affectation sera de - 2 501 467 Cette décision fit l'objet de l'une des résolutions soumise à votre approbation.

DIVIDENDES

En raison de l'absence de résultats distribuables, il ne peut non plus y avoir de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2015

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulés ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS ET FOURNISSEURS

Concernant les clients (publicité), le délai de paiement standard est de 60 jours. Au 31/12/16, 125 610,65 euros n'avaient pas été réglés dans les délais, se répartissant comme suit : 54% moins de 30 jours de retard, 18% entre 30 et 60 jours, 10% entre 60 et 90 jours et 18% à plus de 90 jours de retard.

Concernant les fournisseurs, au 31/12/16 la dette fournisseur s'établissait à 2 703 463,57 euros dont 2 426 549,82 euros inscrit au passif du redressement judiciaire.

Sur les 276 913,75 euros postérieurs au RJ, seuls 59 186,71 euros étaient échus au 31/12/16 dont 9% étaient échus depuis plus de 30 jours.

ACTIVITES ET RESULTATS DES FILIALES ET SOCIETES PAR BRANCHE D'ACTIVITE

Néant

SUCCURSALES EXISTANTES

Néant

PRISES DE PARTICIPATION

Pas de prises de participation durant l'année 2016.

PRISES DE CONTROLE DANS UNE SOCIETE

Néant

CAPITAUX PROPRES INFERIEURS A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres de l'entreprise demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

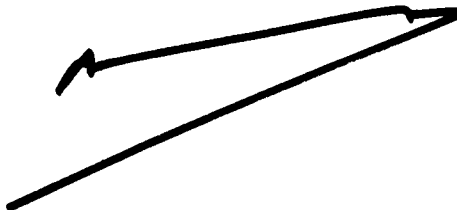
Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L 225-48 du Code du Commerce, de statuer dans les quatre mois suivants la présente consultation si il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Le Président.
Alain HAYOT



Certifié conforme à l'original
Alain HAYOT
Président
Fait à Marseille
le 18.07.2017

SAS LES EDITIONS DES FEDERES
19, cours H. Estienne d'Orves
13001 MARSEILLE
RCS Marseille 809 358 536





LES EDITIONS DES FEDERES

Société Anonyme Simplifiée
Au capital social de Dix Mille Euros
Siège social 19, cours d'Estienne d'Orves 13001 MARSEILLE
809 056 336 RCS de MARSEILLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU MERCREDI 29 JUIN 2017

Le 29 Juin Deux Mille Dix-Sept, à Onze Heures, les associés de la société LES EDITIONS LES FEDERES se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation qui leur a été adressée individuellement par le Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alain HAYOT, Président de la Société.

Sont présents ou représentés :

- M. HAYOT Alain, Président, propriétaire de 5 actions
- L'Association des Amis de La Marseillaise, propriétaire de 20 actions représentée par M. BARONI Serge
- M. LECOMTE Fabrice, propriétaire de 10 actions.
- La SMIPP, propriétaire de 15 actions, qui a donné pouvoir à M. Serge BARONI
- LA MUTUELLE FRANCE PLUS, propriétaire de 10 actions, représenté par M. Eric CAPDEVILLE titulaire du pouvoir de M. Serge JACQUET
- M. DHARREVILLE Pierre, propriétaire de 20 actions, qui a donné pouvoir à M. Alain HAYOT
- M. CHARRIE Patrice, propriétaire de 5 actions, qui a donné pouvoir à M. Serge BARONI

Assiste également Mme Corinne COURBON, Commissaire aux comptes du Cabinet HR Audit & Associée.

.../..

Le Président constate que 85% du capital social est présent ou représenté. Les conditions de quorum sont donc remplies pour l'ordre du jour.

Le Président commente le rapport de gestion préalablement communiqué.

La Commissaire aux comptes est invitée à présenter les rapports, lesquels ont été communiqués aux associés.

La discussion est engagée.

Personne ne demandant plus la parole, il est procédé au vote des résolutions.

Première résolution :

Les comptes annuels sont approuvés et quitus est donné au Président pour sa gestion.

La résolution est approuvée à l'unanimité

Deuxième résolution :

Le résultat de l'exercice de -1 252 696 € est affecté au compte de report à nouveau.

La résolution est approuvée à l'unanimité

Troisième résolution :

Compte tenu des résultats, il n'y a lieu à aucune distribution de dividende.

La résolution est approuvée à l'unanimité

Quatrième résolution : Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou copie du présent procès-verbal pour effectuer les formalités.

Questions diverses :

Sur sa demande et après acceptation du Président, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Fabrice Lecomte du poste de Président délégué de la SAS Les Editions des Fédérés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

Le Président
Alain HAYOT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.